



CATALOGUE D'INSPIRATION



Envie d'une Commune plus cyclable !

Comment agir ?

INTRODUCTION	3
SUIVRE ET S'IMPLIQUER DANS L'ACTUALITE CYCLO-POLITIQUE DE SA COMMUNE	4
FICHE 1 : INTERPELLATION AU CONSEIL COMMUNAL	5
FICHE 2 : COMMISSION VÉLO/MOBILITÉ	6
ÉVALUER LA PLACE DU VELO DANS SA COMMUNE	7
FICHE 3 : VÉLOPINION	8
DOCUMENT 1 : EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE DE VÉLOPINION	10
S'ASSOCIER POUR SE RENFORCER	11
PASSER A L'ACTION	12
A. PRÉSENTER UN MEMORANDUM	13
FICHE 4 : ORGANISER UN DÉBAT	14
FICHE 5 : PROJECTION BIKES VS CARS	16
B. ÉVALUER LES PROGRAMMES ET LA VISION DES CANDIDATS	18
FICHE 6 : QUESTIONNAIRE VÉLO POUR LES CANDIDATS	19
C. FAIRE DU PLAIDOYER SUR LE TERRAIN	21
FICHE 7 : EN SELLE AVEC LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS	22
FICHE 8 : ORGANISER UN PARK(ING) DAY POUR RENCONTRER LES CANDIDATS	23
DOCUMENT 2 : QUESTIONNAIRE DU PARK(ING) DAY DU GRACQ CINEY	24
D. ATTIRER L'ATTENTION DES POLITIQUES AVEC UNE ACTION PUBLIQUE	26
FICHE 9 : CÉRÉMONIE DE REMISE DU PAVÉ D'ENFER	27
FICHE 10 : INAUGUR'ACTION D'UNE (FAUSSE) PISTE CYCLABLE	28
E. ASSURER UNE PRESENCE CYCLISTE À UN ÉVÉNEMENT	30
DOCUMENT 3 : LA COMPLAINTÉ DES CYCLISTES NIVELLOIS	31
F. MOBILISER SES CONCITOYENS	32
G. MAINTENIR LE CONTACT APRES LES ELECTIONS	33



INTRODUCTION

Destiné aux groupes locaux du GRACQ, ce catalogue d'inspiration s'inscrit dans la **préparation des élections communales** qui se tiendront le **14 octobre 2018**.

Les élections communales sont l'occasion pour les électeurs de faire levier sur des sujets comme l'amélioration de la qualité de vie, l'environnement et la propreté publique, la mobilité... et donc le vélo !

Les compétences de la commune en matière de vélo

Travaux et voirie

- Aménagements (hors voiries régionales)
- Balisage et signalisation routière (ex : Sens Unique Limité)
- Entretien voiries communales... et régionales ?

Tourisme

- Points-nœuds, label « Bienvenue vélo »

Education

- Ecoles communales / Brevet du cycliste

Justice

- Sanctions administratives communales (SAC)

Police locale

- Bourgmestre = chef de la zone de police
- Plan Zonal de Sécurité, accessible sur demande à tout citoyen



Le catalogue contient des informations générales pour vous appuyer en période pré-électorale.

Comment se tenir au courant de l'actualité vélo dans sa commune ? Comment interpeller les politiques ? Quelles actions mener pour atteindre les politiques ? Ce sont autant de questions auxquelles vous trouverez réponse ici. L'information compilée est issue de documents de formation du GRACQ et les actions citées sont majoritairement issues des rapports d'activités des groupes locaux wallons et bruxellois de 2012 et de 2013.

L'objectif est de s'inspirer : vous pouvez aussi bien fidèlement reproduire une action que l'adapter selon les circonstances, le budget, le nombre de membres,... Ce catalogue est non-exhaustif et ne demande qu'à être complété par votre créativité !



SUIVRE ET S'IMPLIQUER DANS L'ACTUALITÉ CYCLO-POLITIQUE DE SA COMMUNE

Se tenir au courant de ce qui se passe dans votre commune vous permet d'être à jour sur les dossiers traités et de pouvoir **réagir à temps** quand cela est nécessaire. Par ailleurs, **interagir avec sa commune de façon structurée via des rencontres ou des commissions donne de meilleurs résultats que de réagir de façon isolée.**

Comment se tenir à jour et interagir avec sa commune, notamment en période pré-électorale ?

- Lire la **presse locale**
- Lire le **bulletin communal**



ACTION: Ecrire un article dans le bulletin communal

Contactez au préalable le responsable du bulletin communal pour parler s'accorder sur le thème de l'article et lui demander des précisions :

- le nombre de signes (avec ou sans espaces) attribués pour l'article
- le délai pour la remise du texte et la parution

- Entretenir des **contacts (in)formels** avec les représentants politiques de sa commune, notamment l'échevin de la mobilité, ainsi qu'avec l'administration communale (mobilité, urbanisme, travaux publics, voiries, etc.).
À Visé, le GRACQ Basse-Meuse rencontre l'échevin des travaux tous les six mois depuis sept ans.

- Suivre l'agenda des **conseils communaux** et participer aux conseils communaux. Ne pas hésiter à préparer une interpellation, mais ne pas oublier de se renseigner sur les modalités qui changent d'une commune à l'autre.

ACTION - Fiche 1 : Interpellation au conseil communal

- Participer aux **commissions** existantes dans votre commune. Ces dernières sont des espaces de dialogue consultatifs, mais attention, la commune n'a pas d'obligation à les mettre en place. Certaines communes disposent d'une commission vélo. Toutefois, le thème du vélo peut être abordé dans d'autres communes au travers de commissions diverses : mobilité, développement durable, environnement, etc.).

ACTION - Fiche 2 : Commission vélo/mobilité



FICHE 1 : INTERPELLATION AU CONSEIL COMMUNAL

Une interpellation lors du conseil communal permet d'**aborder des problématiques d'intérêt général en lien direct avec les compétences communales** comme la mise en œuvre des sens uniques limités (SUL), l'instauration de zones 30 ou encore l'entretien de pistes cyclables.

- **Thème** : infrastructures cyclables
- **Public cible** : politiciens
- **Durée de l'action** : une soirée
- **Nombre de bénévoles** :
 - En Région bruxelloise : la demande doit être introduite par 20 bénévoles domiciliés dans la commune et âgés d'au moins 16 ans
 - En Wallonie : la demande doit être introduite par 1 bénévole domicilié dans la commune et âgé d'au moins 18 ans



Interpellation à Ixelles

Préparation de l'action

1. Contacter le conseiller en mobilité quelques mois avant la tenue du conseil communal pour prendre connaissance de l'état du projet sur lequel portera l'intervention.
2. Rédiger le texte de votre interpellation un mois avant la tenue du conseil communal. En Wallonie, l'interpellation doit être formulée sous forme de question et ne pas conduire à une intervention de plus de 10 minutes.
3. Prévenir le secrétariat communal de l'organisation de l'intervention au moins 15 jours avant la tenue du conseil communal.
4. Lors de l'intervention, contrairement au citoyen de la Région bruxelloise, le Wallon dispose de deux minutes pour réagir à la réponse qui lui sera donnée par le Collège.

Communication

1. Contacter les membres et sympathisants et leur faire connaître le texte.
2. Diffuser une invitation aux cyclistes de la commune et aux citoyens, en expliquant la requête, via les réseaux sociaux ou un flyers dans des lieux clés.
3. Contacter la presse quelques jours avant l'intervention.



Les communes fixent elles-mêmes les détails de la procédure d'interpellation. Renseignez-vous auprès de votre administration communale !

Plus d'infos :

A Bruxelles : <http://pouvoirs-locaux.brussels/democratie-locale/participation-et-information-citoyenne/droit-dinterpellation>

En Wallonie : <https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=7522> (article L2212-29)



FICHE 2 : COMMISSION VÉLO/MOBILITÉ

Mettre en place une commission vélo communale vise à réunir régulièrement toutes les acteurs concernés par la politique vélo afin de faire avancer concrètement la cause du vélo.

- **Thème** : infrastructures cyclables
- **Public cible** : politiciens et administration
- **Durée de l'action** : une soirée
- **Nombre de bénévoles** : varie en fonction du règlement communal

Comment mettre en place une commission ?

1. Convaincre la commune de créer une Commission Vélo en prenant contact avec le conseiller en mobilité et/ou l'échevin de la mobilité.
2. S'assurer que la commune invite bien tous les acteurs locaux ayant un lien, de près ou de loin, avec le vélo (GRACQ, Pro Velo, TEC/STIB, Police, Service des travaux, PMR, piétons, représentants d'associations environnementales, ...).
3. Établir une cadence de réunion en fonction des sujets à traiter.



Que faire avant une commission vélo ?

Se réunir avec les membres du groupe local pour préparer cette rencontre en :

- établissant la liste des problèmes urgents à résoudre avec des moyens simples
- réfléchissant à des projets à plus long terme à exposer

Communication

Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu. En extraire les informations importantes pour les diffuser aux membres et éventuellement aux sympathisants peut être une bonne idée.



ÉVALUER LA PLACE DU VELO DANS SA COMMUNE

Avant de se lancer dans des actions pré-électorales à proprement parler, prendre connaissance de l'état du vélo dans votre commune est une étape importante.



Se renseigner sur la présence ou l'avancement du **Plan Communal de Mobilité (PCM)** ou le **Plan Intercommunal de Mobilité (PICM)**.

Le Plan de Développement Durable aborde un sujet plus large, mais concerne également la mobilité.

Se renseigner sur la réalisation d'un éventuel **audit vélo de votre commune** soit pour y participer ou s'appuyer sur les conclusions, ou soit pour en réclamer un en s'assurant que les représentants de la police, de l'administration et des usagers y participent.

- A Bruxelles, toutes les communes ont un audit BYPAD (quoiqu'il ne soit pas toujours récent) ou sont sur le point d'en avoir.
- En Wallonie, les communes pilotes qui faisaient partie du Plan Wallonie Cyclable ont fait l'objet d'un audit vélo.



Vous pouvez aussi réaliser votre propre **Vélopinion**

ACTION - Fiche 3 : Vélopinion

DOCUMENT 1 – Exemple de questionnaire de Vélopinion



FICHE 3 : VÉLOPINION

La réalisation d'un Vélopinion permet de **faire le point sur l'état de cyclabilité de votre commune**, d'apporter un **outil concret aux responsables politiques** et de créer une **dynamique constructive** au sein de votre groupe.

L'objectif

Le Vélopinion est un **état des lieux de la cyclabilité** de la commune. Il pourra être utilisé comme base d'un dialogue constructif avec les pouvoirs publics communaux (politiques, administration). Il s'agit donc :

- **de récolter l'avis**, tant positif que négatif, d'un **maximum de cyclistes** de la commune
- **d'inspirer les pouvoirs communaux** grâce aux points positifs et de **travailler à la résolution** des points négatifs



*Pour mener un tel projet, il est important de prévoir **du temps** et **une équipe**, car entre la première impulsion et la remise du dossier, il s'écoulera au moins 6 mois et les tâches sont multiples et variées.*

Les étapes

1. Création du formulaire en ligne
2. Communication pour faire connaître le formulaire
3. Recensement
4. Mise en forme
5. Remise du dossier

1. Création du formulaire en ligne

Le site du GRACQ permet de créer des formulaires (avec le coup de pouce des animatrices), mais vous pouvez également choisir un support familial (googleform, framaform,...). Nous ne disposons pas de l'outil idéal (qui permette d'intégrer une carte de localisation du signalement et de télécharger des photos) et il vous faudra probablement bricoler un peu : si vous avez connaissance d'un outil plus adapté, n'hésitez pas à nous en faire part !

Il est important de penser au résultat souhaité afin de déterminer les questions à poser.



Garder en tête que des questions ouvertes demanderont un traitement plus fastidieux que des questions fermées. Pour évaluer la pertinence, la durée, etc., de votre questionnaire, demander de l'aide à une animatrice ou testez-le sur des amis sans lien avec le GRACQ.

→ Voir le **DOCUMENT 1 - Exemple de questionnaire de Vélopinion.**



Envie d'une Commune plus cyclable !

Comment agir ?

2. Communication autour du formulaire

Faites connaître votre projet de Vélopinion via :

- la newsletter du GRACQ
- les flyers (à distribuer, laisser dans des lieux-clés de la commune...)
- les réseaux sociaux
- des partenaires (vélocistes, écoles, centre culturels, ...)

Plus il y aura de participants, plus le travail de recensement sera laborieux. Envisagez peut-être une communication en crescendo en fonction des besoins.



3. Recensement

Une fois le sondage terminé, il faut recenser les données transmises sous forme de tableau Excel.

- **Parcourir l'ensemble des encodages** pour éliminer les doublons, vérifier/reformuler les propositions, extraire les mails des personnes souhaitant s'impliquer dans la locale. Pour des conseils en matière d'aménagements cyclables, adressez-vous au GT Aménagements bruxellois (gtamenagementsbxl@gracq.org), à Florine (florine.cuignet@gracq.org) ou Luc (luc.goffinet@gracq.org).
- **Classer les voiries** régionales/communales
- **Localiser les points** sur une carte (ex : Google Maps) en créant un filtre pour les voiries régionales et un filtre pour les voiries communales
- **Prendre les photos** manquantes



4. Mise en forme

Une belle mise en page, structurée et aérée, rendra l'outil attrayant. Veillez-y : un outil agréable à parcourir donnera d'autant plus de crédibilité à vos propos !

5. Remise du dossier

La remise du dossier est l'occasion d'une **rencontre avec les autorités communales**. C'est également un moment idéal pour inviter les échevins de la Mobilité et des Travaux Publics, ainsi que le conseiller en mobilité de votre commune à enfourcher un vélo et à parcourir des points présentés dans le dossier. Convenez d'une date ensemble et rédigez un courrier d'invitation.

Si certains points concernent des **voiries régionales** :

- **à Bruxelles** : cette partie peut faire l'objet d'une présentation en commission vélo régionale et être transmise au manager vélo ou au ministre de la Mobilité. Contactez Alexandra (alexandra.jimenez@gracq.org).
- **en Wallonie** : vous pouvez envoyer votre document à la Direction Territoriale des routes qui vous concerne (<http://routes.wallonie.be/struct.jsp?chap=O&page=jsp/organigramme.jsp>).

La remise du dossier n'est qu'une étape : un travail de relance devra être réalisé auprès des communes afin de faire le **suivi sur le terrain**... Patience et persévérance seront probablement de mise.



DOCUMENT 1 : EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE DE VÉLOPINION

a. Nature de la situation

- Positive
- Négative

b. Type de voirie

- Communale
- Régionale
- Je ne sais pas

c. Catégories

- Signalisation
- Bordure/revêtement/trottoir
- Stationnement/Parking
- Partage de l'espace piétons/voitures
- Entretien
- Autre

d. Localisation

En demandant d'indiquer avec précision l'adresse du lieu (possible sur le site du GRACQ)

e. Description / Proposition

[Laisser une zone de texte]

f. Photo

Inviter à laisser une photo explicite de la situation (possible sur le site du GRACQ)

g. Prendre les renseignements utiles sur la personne

- Vous habitez telle commune / une autre commune
- Souhaitez-vous être tenu-e informé-e des activités du GRACQ de telle commune?
 - Oui je souhaite prendre part à l'organisation des activités.
 - Oui, je souhaite être tenu-e informé-e des activités.
 - Non, merci.
- Adresse e-mail



S'ASSOCIER POUR SE RENFORCER

S'associer avec des partenaires qui partagent certaines de nos revendications peut être efficace. **Ensemble, nous avons plus de poids** pour porter des demandes et faire comprendre aux décideurs que nous sommes plus qu'une petite minorité de l'électorat.

- **Allez à la rencontre des autres groupes locaux du GRACQ** de votre région ou rendez-vous à leurs événements : cela vous permettra d'échanger sur ce qui fonctionne ou ce qui coince, de s'inspirer les uns les autres ou de lancer une action commune à plus grande échelle !
- **Renseignez-vous sur les autres groupes actifs de votre commune et sur les initiatives de transition existantes.** Allez à leur rencontre pour prendre un verre et en savoir plus sur leur philosophie et leurs actions. Là aussi, vous découvrirez peut-être des synergies.



Conseils malins

« **Pensez large** » : les associations concernées par certaines de nos revendications sont très diverses : cela va des associations de mobilité au développement durable en passant par celles qui traitent d'intégration sociale ou s'occupent des personnes âgées.

Soyez tactiques ! Plutôt que de ne parler que de vélo, élargissez peut-être le thème à celui de l'espace public ou de la convivialité ? Une approche moins directe assurera un soutien plus général.



PASSER A L'ACTION

Les rapports d'activité des groupes locaux de 2012, date des dernières élections communales, contiennent de nombreuses **actions dirigées vers le monde politique**. Nous les avons compilées ici, sans toutefois citer toutes les locales, ce qui ne veut pas dire que votre groupe n'a pas été actif ! Qu'importe l'issue des élections, ces actions peuvent aussi bien **influencer la majorité que l'opposition**.

L'importance de bien communiquer !

Le succès et l'impact d'une action dépend, entre autres, du nombre de personnes présentes ou du nombre de personnes qui la soutiennent. Voilà pourquoi communiquer en amont et en aval de d'un événement est important.

- **Avant l'action :**

- Prévenir vos membres, sympathisants par mail.
- Annoncer votre événement sur la page Facebook de votre groupe. Créer éventuellement un événement Facebook.
- Annoncer votre événement dans l'agenda GRACQ.
- Diffuser l'information auprès d'autres citoyens au moyen d'affiches, de flyers, etc.
- Utiliser les canaux de diffusion locaux : agenda communal, journaux locaux, partenaires, etc.
- Préparer un communiqué à envoyer à la presse quelques jours avant l'événement.

- **Après l'action :**

Reparler de l'événement une fois qu'il est passé pour en évoquer la réussite ou les résultats.

- Ecrire éventuellement un petit compte-rendu et des remerciements à vos membres et sympathisants.
- Diffuser des photos sur votre page Facebook ou sur la page de l'événement.
- Rédiger un article pour votre blog GRACQ.
- Envoyer un article pour qu'il figure sur le site du GRACQ ou dans le GRACQ Mag.
Contacter gael.demeyere@gracq.org.



A. PRÉSENTER UN MEMORANDUM

Le mémorandum est une sorte de **cahier de revendications**. Il permet de transmettre des demandes claires aux autorités locales.

Le secrétariat général du GRACQ a développé **un mémorandum général**.



→ Espace membre > Boîte « élections 2018 »

Ce mémorandum est un document de référence. N'hésitez pas à le rendre plus personnel en abordant des sujets propres à votre commune, en utilisant des photos et des exemples locaux et faisant des demandes spécifiques à la réalité de terrain.



► Pour rédiger son mémorandum en 2012, le GRACQ Wavre a lancé une **enquête auprès des cyclistes** de la commune pour déterminer leurs priorités. Ces derniers pouvaient choisir cinq priorités parmi onze thèmes proposés.



Un mémorandum est un document synthétique précieux, mais il a **peu d'impact s'il n'est pas remis en main propre ou suivi d'une rencontre**. À quelle occasion le remettre ou rencontrer les politiques ?

► Le GRACQ Wavre a envoyé son mémorandum avec une lettre de présentation aux chefs de file des partis en version papier et digitale (en PDF). Une **rencontre avec les candidats de chaque parti** a été organisée, et ensuite a eu lieu une rencontre **avec la presse**.

► Le GRACQ Ixelles a remis son mémorandum aux candidats **lors d'un débat qui s'est clôturé par un verre de l'amitié**.

ACTION - Fiche 4 : Organiser un débat

ACTION – Fiche 5 : Projection Bikes vs Cars

► Le GRACQ Chastre a organisé des **rencontres individuelles** de deux heures avec les différents partis politiques pour présenter son mémorandum. La locale leur a ensuite **écrit pour évaluer leur soutien** à son mémorandum et plus tard, a présenté le mémorandum « sur le terrain » en présence des candidats aux élections et de citoyens.



Chastre 2012 - Balade Memorandum



FICHE 4 : ORGANISER UN DÉBAT

Un débat est l'occasion de rencontrer les candidats aux élections pour discuter avec eux, mais également pour les voir débattre *entre eux*. Pourquoi pas aussi inviter des spécialistes en mobilité active ou en urbanisme ?

- **Thème** : Rencontre-débat avec les candidats aux élections
- **Public cible** : les candidats aux élections et les citoyens
- **Durée de l'action** : 6 heures
- **Nombre de bénévoles** : 5 minimum

Préparation de l'action (+/- 1 mois)

1. Inviter les intervenants au débat.

Cette étape est la première si l'objectif est de rassembler des candidats spécifiques et/ou très demandés. Il faudra alors chercher une date en fonction d'eux. Si le but est simplement d'avoir des représentants de partis, alors les invitations peuvent être lancées après avoir trouvé la date et la salle par exemple.



2. Déterminer le type de soirée à organiser

- Un débat organisé par une ou plusieurs association(s) sur un ou plusieurs thème(s) ?
- Un débat dédié à l'évaluation de la politique cyclable ou la présentation du mémorandum ?
- Un débat plus général (sur la mobilité) où les candidats présentent leur programme ?
- Un ciné-débat : la projection d'un film ou d'un documentaire suivi d'un débat ?

ACTION - Fiche 5 : Projection Bikes vs Cars

3. Choisir une date et réserver la salle bien à l'avance

Tenir compte du nombre de personnes attendues et de la formule choisie. Imaginer la disposition : nombre de personnes (debout/assises), installation des intervenants au débat (en rangée face au public, en demi-cercle...), espace nécessaire pour le verre de clôture, etc.

4. Déterminer les rôles de chacun

Accueil, animateur, gardien du temps, participants au débat, chargé du bar...



5. Etablir le planning de la soirée et une liste du matériel nécessaire

Matériel nécessaire

- ordinateur + projecteur
- micro + haut-parleurs
- tableau (optionnel)
- documents et brochures (mémoire, etc.)
- banderoles GRACQ
- boissons/snacks pour le verre de l'amitié

Communication

- Inviter vos membres, sympathisants et concitoyens via les réseaux sociaux, des affiches, des flyers, etc.
- Rédiger une invitation à la presse quelques jours avant la rencontre publique.

Animateur de débat, un rôle clé !

L'animateur est un participant neutre et ne donne pas son opinion, car il a une **fonction « méta »**.

Il est le premier à prendre la parole pour **rappeler le contexte, le sujet du débat** et **présenter les participants**. Ensuite, il leur **donne la parole** selon certaines modalités (ex : prise de parole spontanée, tour de table, 2 minutes de parole sans intervention extérieure, etc.). Il peut aussi **la « reprendre »** si elle n'est pas équitablement répartie entre les participants. Si des digressions éloignent la discussion du sujet de départ, il **recadre la conversation**.

Il **assure le bon déroulement du débat**, car il est **gardien du temps** (durée globale du débat ou des séquences du débat, durée équitable des interventions) **et du cœur** (déroulement serein, sans violence verbales ou attaques personnelles).

Le rôle d'animateur n'est pas à prendre à la légère et demande **fermeté et diplomatie**.



FICHE 5 : PROJECTION BIKES VS CARS

Organiser une soirée autour du documentaire *Bikes vs Cars* : une excellente manière de rencontrer, sensibiliser et motiver les citoyens ou les politiques à agir pour le vélo !

Le film

Le puissant documentaire de **Fredrik Gertten**, sorti en 2015, nous montre la réalité chaotique de nos villes liée à l'automobile. Il nous présente le merveilleux outil de changement qu'est le vélo en nous plongeant dans la militance vélo aux quatre coins du monde !



Le DVD

Le GRACQ a fait l'acquisition d'un exemplaire du DVD de *Bikes vs Cars* afin de permettre à ses membres de le visionner ou de le projeter à l'occasion d'une séance de ciné-club.

Ciné-club

Motivé d'organiser une soirée ciné pour le grand public ? Afin de projeter le documentaire en toute légalité il vous faudra :

1. Inscrire l'évènement à la Sabam - Pour les droits d'auteur de la musique du film



Moins de 48 h avant l'évènement, rendez-vous sur :

<http://www.sabam.be/fr/pour-les-utilisateurs/oeuvre-audiovisuelle/soiree-cine>

Compléter la déclaration en cliquant sur :

Elicensing > Organiser un évènement (déclaration) > Autre > Film > Projection de film

Ex. : une salle de 50 m² et un évènement gratuit = 7.21 €

2. Payer WG Film - Pour le droit à l'image

Envoyer un mail à <mailto:glynnis@wgfilm.com> (idéalement en anglais) en mentionnant le GRACQ, le nom et l'adresse d'une personne de référence, l'info concernant la projection (lien vers l'agenda du GRACQ). Une facture d'un montant de 100 € sera adressée à votre locale

Tenté ?

- Réserver le DVD auprès des animatrices :
alexandra.jimenez@gracq.org, helene.marchal@gracq.org
- Enregistrer votre évènement sur l'agenda en ligne du GRACQ
- Demander un coup de main pour créer un visuel (affiche/flyer) pour votre évènement
gael.demeyere@gracq.org



Le débat

Prévoir la transition du film au débat : procéder à un changement de disposition (par exemple, les participants au débat doivent-ils venir s'asseoir sur des chaises devant les gens ?) et annoncer le déroulement de cette deuxième partie de soirée.



Concrètement :

- Organiser rapidement une nouvelle **disposition** et prévoir un **micro** si cela est nécessaire.
- Préparer un **petit mot pour amorcer le débat** en annonçant :
 - o la présence d'**invités** particuliers : candidats de quel parti, échevin de la mobilité, représentant du GRACQ, spécialiste en mobilité active, etc.
 - o le **déroulement de la discussion**. Les invités ont-ils l'occasion de dire un petit mot sur le film qu'ils viennent de voir avant de passer aux questions ? Le public peut-il directement poser ses questions aux invités ou faire simplement des commentaires ?
 - o la **durée du débat** afin qu'il ne se transforme pas en discussion sans fin.
- Prévoir des **questions de réserve** pour alimenter le débat au cas où il a du mal à démarrer ou s'il s'essouffle trop vite.
- **Modérer le débat** : assurer une bonne distribution du temps de parole et un ton cordial. Annoncer la fin du débat.

→ Voir « **Fiche 4 : organiser un débat** » pour plus d'information.



« *Bikes vs Cars* » est un documentaire très militant et donc potentiellement clivant. Il est dès lors important de décoder rapidement et efficacement le film dans la discussion qui suit. N'hésitez pas à (nous) proposer un autre documentaire dont vous auriez entendu parler. Une membre nous a par exemple renseigné le documentaire « *Why we cycle* » (<http://whywecycle.eu/>).



B. ÉVALUER LES PROGRAMMES ET LA VISION DES CANDIDATS

Prendre connaissance des ambitions politiques pour le vélo et les communiquer au grand public est une action en soit. Il est bon de déterminer s'il faut privilégier une approche plus générale en se focalisant sur les partis, ou plus individuelle en cherchant à connaître la vision des candidats.



- ▶ **Éplucher les programmes des partis** pour voir l'attention qu'ils accordent au vélo.

ACTION : Diffuser une évaluation des programmes sur les réseaux sociaux

L'évaluation des programmes des candidats peut être rendue publique via votre blog ou les réseaux sociaux. Afin d'avoir un document visuel et rapidement compréhensible, utiliser des pictogrammes pour approuver ou désapprouver la présence ou l'absence de certaines propositions. Ceux-ci seront mis à disposition sur le site dans le dossier « Elections 2018 ».



- ▶ **Solliciter le point de vue des candidats** aux élections sur des problématiques essentielles au développement du vélo via un **questionnaire**. Compiler les réponses et les communiquer à la population. Demander aux citoyens d'encourager les candidats à répondre au questionnaire.

ACTION - Fiche 6 : Questionnaire vélo pour les candidats



FICHE 6 : QUESTIONNAIRE VÉLO POUR LES CANDIDATS

La réalisation d'un questionnaire en ligne permet de mesurer et de rendre publique le soutien des candidats au vélo et aux modes actifs. Cela rend visible quel candidat soutient le vélo et à quel degré, ce qui ne peut manquer d'encourager les candidats à être audacieux.

1. Créer un questionnaire en ligne

Le site du GRACQ permet de créer des formulaires (avec le coup de pouce des animatrices), mais vous pouvez également choisir un support familier (googleform, framaform,...). Il est important de penser au résultat souhaité afin de déterminer les questions à poser.



Pour s'inspirer, consulter :

- **le questionnaire de la FUB** (Fédération des Usagers de la Bicyclette, France) sur le site Parlons Vélo : http://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Parlons-velo/questionnaire-parlons_velo.pdf. Attention, ce questionnaire a été développé dans le cadre des élections législatives de 2016.
- **le questionnaire de Action vélo Outaouais**, développé pour les élections municipales de 2017 à Gatineau (Québec) : <http://actionvelooutaouais.org/elections-municipales-enjeu-velo/>.



Garder en tête que des questions ouvertes demanderont un traitement plus fastidieux que des questions fermées et qu'il est plus facile de comparer des questions fermées. Pour évaluer la pertinence, la durée, etc., de votre questionnaire, demander de l'aide à une animatrice ou testez-le sur des amis sans lien avec le GRACQ.

2. Communication autour du questionnaire

- **Inciter les candidats à remplir le questionnaire via un courrier personnalisé.**
- **Faire connaître votre projet au grand public** pour que celui-ci incite les candidats à s'impliquer et à remplir le document. Pour cela, parler de votre projet dans :
 - o la newsletter du GRACQ
 - o des flyers (à distribuer, laisser dans des lieux-clés de la commune...)
 - o les réseaux sociaux
 - o des partenaires (vélocistes, écoles, centre culturels, ...)

3. Recensement

Une fois le sondage terminé, recenser les données transmises sous forme de tableau Excel.

- **Parcourir l'ensemble des encodages** pour éliminer les doublons, vérifier/reformuler les propositions.



- **Classer résultats selon divers paramètres : par parti, par degré de soutien au vélo, etc.**

La compilation des résultats est un document précieux pour faire le suivi des promesses des candidats une fois élus ou pour mesurer le progrès du vélo dans la commune.

4. Diffusion des résultats

La diffusion des résultats est l'occasion de **faire connaître à la population quel(s) candidat(s) s'engagent réellement pour le vélo**. Cela influencera peut-être le choix des électeurs pour qui le vélo (et ses thèmes connexes) est un enjeu primordial.

Diffuser les résultats au grand public sur votre **blog GRACQ, les réseaux sociaux, via des partenaires ou des revues locales**. Opter pour **une présentation claire, attrayante et facilement lisible**. Pour cela, ne pas hésiter à demander de l'aide aux animatrices ou au chargé de communication.

Transmettre éventuellement ces résultats aux candidats interrogés pour qu'ils prennent connaissance des résultats et constatent le soutien citoyen pour les questions de mobilités durables.



C. FAIRE DU PLAIDOYER SUR LE TERRAIN

Il n'est pas toujours nécessaire de s'asseoir autour d'une table pour discuter avec les politiques : vous pouvez les inviter à des actions moins formelles où ils seront « en situation ». Ce genre d'activité est surtout l'occasion de rassembler d'autres citoyens et des sympathisants (cyclistes ou non) et de lancer une discussion plus spontanée.

► Le GRACQ Uccle a organisé **une balade cycliste de conscientisation pour les partis politiques**. Le tour à vélo d'environ deux heures a été l'occasion de présenter les points noirs (et les points positifs !) pour la pratique le vélo dans la commune.

ACTION - Fiche 7 : En selle avec les candidats aux élections

► **Park(ing) Day** est un événement mondial qui a lieu chaque année le troisième week-end de septembre et sensibilise au partage de l'espace public.



Parking Day - Ciney 2012

Le GRACQ Ciney a fait de l'événement un instrument de lobby **en y invitant le grand public et les principaux candidats aux élections communales**. Ils ont demandé à ces derniers de remplir un **questionnaire** à propos de l'occupation de l'espace public et de la place attribuée aux modes de déplacement actifs. Cela s'est avéré être un bon moment pour discuter des programmes des candidats.

ACTION - Fiche 8 : Organiser un park(ing) day pour rencontrer les candidats

DOCUMENT 2 - Questionnaire du park(ing) day du GRACQ Ciney.



FICHE 7 : EN SELLE AVEC LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS

"En selle avec les candidats aux élections" vise à sensibiliser les futurs élus à la situation des cyclistes de leur commune.

- **Thème** : conscientiser à la réalité du terrain, infrastructures cyclables
- **Public cible** : les candidats aux élections
- **Durée de l'action** : +/- 1h30
- **Nombre de bénévoles** : 5 minimum



Uccle - balade avec les élus

Préparation de l'action (+/- 4h)

1. Identifier les **points forts et les points faibles** relatifs à la circulation des cyclistes sur la commune
2. **Rédaction** d'un petit rapport à remettre aux participants le jour-même
3. Prise de **contact** avec le conseil communal - environ 6 semaines avant la date
4. Établir le **trajet** en veillant à :
 - passer par des points stratégiques : y faire des pauses avec explications
 - éviter les grosses difficultés : avoir en tête que ce ne sont probablement pas des cyclistes quotidiens
 - prendre en compte la durée : viser 1h avec les pauses explicatives
5. Trouver un **lieu accueillant** où se retrouver après la balade. Ce moment d'échanges ne doit pas être négligé.

Matériel nécessaire

- vélos
- quelque chose qui permettent d'identifier le GRACQ (badge, t-shirts, petite pancarte...)
- documents à remettre aux candidats : rapport avec des photos des lieux abordés accompagnées de conseil (ex : relever la bordure à cet endroit, etc.)
- de quoi manger et se désaltérer pour le verre après la balade

Communication

Réfléchir au résultat souhaité.

- Pour une action plus médiatisée, rédiger une invitation à la presse à envoyer quelques jours avant l'action. La présence de journalistes est souvent un incitant à venir pour les candidats.
- Par contre, une discussion ouverte et franche aura plus de chance d'avoir lieu s'il n'y a pas de journalistes présents lors de la balade. Est-ce mieux de ne pas les inviter du tout ou seulement à la fin ? A vous de voir !



FICHE 8 : ORGANISER UN PARK(ING) DAY POUR RENCONTRER LES CANDIDATS

"Park(ing) Day" remet en question la place dévolue à la voiture en ville. De nombreuses initiatives de réappropriation de l'espace public sont menées à cette occasion : en tant que cycliste, vous pouvez vous aussi prendre part à l'évènement.

- **Thème** : réappropriation de l'espace public habituellement occupé par la voiture
- **Public cible** : grand public des zones urbaines et les candidats aux élections
- **Durée de l'action** : 6 heures
- **Nombre de bénévoles** : 4 minimum



Préparation de l'action (+/- 3 heures)

Toutes les initiatives sont les bienvenues pour **occuper des emplacements de parking en rue et les transformer en espaces conviviaux**. L'emplacement peut être converti en parking vélo, en jardin, en terrasse ou en plaine de jeux. Des mini-événements peuvent prendre place : débat, concert, etc. Le choix du lieu est important... Éventuellement s'adresser à la police si vous estimez que cela se justifie.

Inviter les candidats aux élections – au moins 6 semaines à l'avance – pour transformer cet événement en action de lobbying. Leur faire remplir un **questionnaire portant sur l'occupation de l'espace public afin de les sensibiliser** au peu d'espace dont disposent les modes actifs comparé à l'automobile et engager la discussion. Prévoir peut-être un document supplémentaire avec des revendications cyclistes (les grandes lignes de votre mémorandum par exemple).

→ Voir le **DOCUMENT - 2 : Questionnaire du GRACQ Ciney – p. 23-24**

Matériel nécessaire

- pelouse synthétique, plantes + parasol
- chaises, tables
- des documents (questionnaire + revendications cyclistes)
- quelques boissons

 *Le succès de l'évènement dépend de la météo : pensez-y !*

Communication

- Créer un événement Facebook et distribuer des flyers
- Rédiger une invitation à la presse à envoyer quelques jours avant l'action.

→ Park(ing) day sur Internet : <http://www.parkingday.fr/>



DOCUMENT 2 : QUESTIONNAIRE DU PARK(ING) DAY DU GRACQ CINEY

La voiture ayant pris tellement de place dans nos vi(II)es ces dernières années, les avantages apportés par ce mode de transport masquent de moins en moins les inconvénients qu'elle génère. Selon nous, il est temps d'offrir des alternatives sur les courtes distances, majoritairement parcourues en voiture. Pour comprendre la place qu'occupe la voiture dans notre ville, voici quelques chiffres :

1. En milieu urbain, l'espace réservé à la voiture dans l'espace public est de :

- a. 30%
- b. 50%
- c. 70%

2. Le trafic automobile est responsable des nuisances sonores en zone urbaine à hauteur de :

- a. 15%
- b. 50%
- c. 75%

3. Si l'on plaçait l'ensemble des voitures immatriculées en Belgique l'une derrière l'autre, combien de trajet Bruxelles-Marseille serait-il nécessaire pour les stationner?

- a. 2
- b. 7
- c. 15

4. Sur une place de parking habituellement réservée à une voiture, combien peut-on stationner de vélos ?

- a. 6
- b. 7
- c. 8

5. Combien de jours par semaine une personne qui se rend à vélo à son travail se retrouve-t-elle sous la pluie ?

- a. 3 jours par semaine, soit plus de la moitié de ses trajets
- b. Moins de 1 jour en 2 semaines
- c. Jamais ! En Belgique, il ne pleut jamais !

6. En Wallonie, Un trajet sur quatre effectué en voiture fait moins de 1 km. Pourtant, cette petite distance est parcourue à pied en :

- a. 5 minutes
- b. ¼ d'heure
- c. 1/2 heure

7. Selon l'IBSR, depuis l'entrée en vigueur des Sens Uniques Limités (SUL), les accidents dans les rues concernées sont :

- a. En augmentation
- b. Stable
- c. En diminution



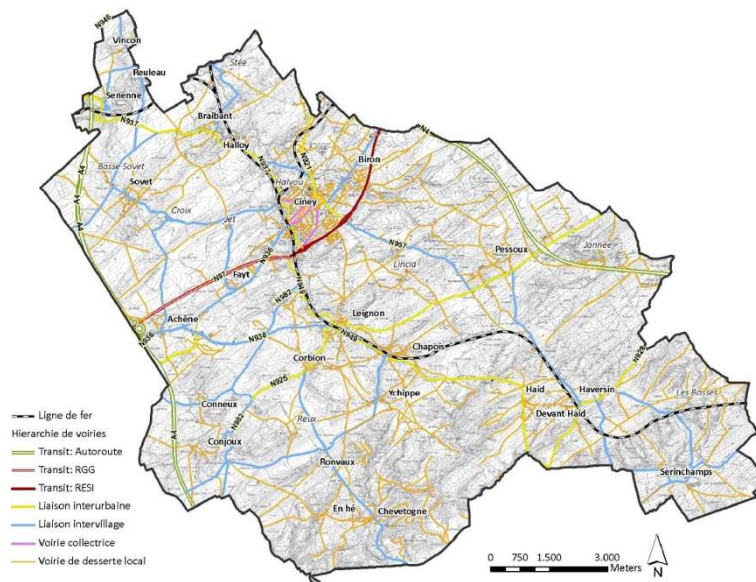
8. Citez 3 avantages liés à la pratique du vélo

- a.
- b.
- c.

9. Quel est le budget annuel par habitant recommandé par l'UE pour mener une politique cyclable :

- a. 5€ par habitant
- b. 10€ par habitant
- c. 15€ par habitant

10. Une des raisons la plus fréquemment évoquée pour expliquer pourquoi une personne n'utilise pas le vélo dans ses déplacements de proximité est le manque d'aménagement cyclable. Indiquez sur cette carte la présence de pistes cyclables dans la commune de Ciney.



D. ATTIRER L'ATTENTION DES POLITIQUES AVEC UNE ACTION PUBLIQUE

Une action originale et bien médiatisée met publiquement la pression sur les politiques lors de la campagne électorale. Une telle action peut concerner des thèmes comme l'infrastructure, la diminution de la vitesse, le parking vélo, la qualité de l'air, la sanction des comportements dangereux, etc. Ce type d'action met en lumière un point problématique particulier et ne permet donc pas de communiquer sur une politique cycliste globale.



Etant « frontales », ces actions ne sont peut-être pas indiquées s'il y a déjà un bon dialogue avec certains politiciens/candidats, car elles pourraient détériorer la bonne entente. Ces actions peuvent également être détournées positivement pour réellement célébrer une avancée cycliste dans votre commune !

- ▶ Avec la **cérémonie de remise du pavé d'enfer**, le GRACQ Ixelles et d'autres partenaires ont organisé une action médiatique pour interpeller les autorités à propos de plusieurs lieux problématiques de la commune choisis par sondage. L'action a eu lieu en tenue de gala, puis a été suivie d'un défilé à vélo avec une sonorisation jusqu'à l'hôtel communal où le cortège a demandé à être reçu.

ACTION - Fiche 9 : Organiser une cérémonie de remise du pavé d'enfer

- ▶ Plusieurs groupes locaux du GRACQ, telles que Braine-le-Comte ou Arlon, ont déjà mis en place une **Inaugur'action afin de célébrer l'installation d'une vraie fausse piste cyclable**. Tracer et célébrer la mise en place d'une infrastructure attendue finie parfois par forcer la main aux politiciens.



Action "Pavé de l'enfer" - Ixelles 2012



FICHE 9 : CÉRÉMONIE DE REMISE DU PAVÉ D'ENFER

La cérémonie de remise du pavé d'enfer est une action médiatique pour dénoncer l'inaction d'une commune à propos de plusieurs lieux problématiques pour la cyclabilité. L'action vise à établir un « top 3 » des « points noirs » de votre commune. Un peu ironique, cet événement festif est une occasion d'inviter ses concitoyens et de rencontrer les autorités communales.

- **Thème** : dénonciation d'un lieu problématique de la commune via un coup médiatique
- **Public cible** : grand public et autorités communales
- **Durée de l'action** : 1 heure 30
- **Nombre de bénévoles** : 3 minimum



Action "Pavé de l'enfer" - Ixelles 2012

Préparation de l'action (+/- 3 heures)

1. Etablir le top 3 des lieux problématiques

Proposer au plus grand nombre de personnes possible de répondre à un sondage (en ligne ou non) dans lequel vous proposez une sélection de lieux problématiques.

2. Organiser la remise de prix à l'endroit ayant été désigné comme le plus problématique

S'inspirer des grandes cérémonies et aller du troisième au premier prix. Eventuellement prévoir un podium pour y installer des photos des lieux cités ou, pourquoi pas, des membres qui personnifient les lieux incriminés. Selon vos envies, prévoir un petit discours, de la musique ou un verre.

3. Prévoir un rendez-vous avec la commune

Vous présenterez votre remise de prix et les problèmes évoqués. Cela peut se faire sous forme de « cortège » du lieu de la remise de prix à la maison communale.

Matériel nécessaire

- médaille ou prix
- podium
- sonorisation
- quelques boissons
- une lettre à remettre aux autorités communales

 *Le succès de l'évènement dépend de la météo : pensez-y !*



Communication

- Diffuser un sondage auprès du grand public pour choisir les lieux « à dénoncer » et inviter ses concitoyens à la cérémonie en expliquant l'action.
- Rédiger une invitation à la presse à envoyer quelques jours avant l'action
- Prévenir à l'avance les édiles communaux pour être reçus le jour J.



FICHE 10 : INAUGUR'ACTION D'UNE (FAUSSE) PISTE CYCLABLE

Une Inaugur'Action est une **action médiatique** pour **attirer l'attention du public sur l'absence d'infrastructure cyclable** à un endroit clé de votre commune et pour faire pression sur les politiques en montrant la nécessité de cette infrastructure.



Inaugur'Action - Louvain-la-Neuve

Le concept du faux événement peut concerner d'autres thèmes que l'infrastructure et être décliné sous plusieurs formes.

Par exemple, le GRACQ Wavre a mené en 2010 une mise en scène illustrant l'ouverture du premier sens unique limité (SUL), suite à un jugement rendu sur place après constatation de l'infraction.

- Thème : dénonciation de l'absence d'infrastructure
- **Public cible** : grand public et autorités communales
- **Durée de l'action** : 1 heure 30
- **Nombre de bénévoles** : 3 minimum

Préparation de l'action (+/- 3 heures)

1. Déterminer le lieu où et à propos duquel mener l'action

Si plusieurs endroits peuvent être concernés, éventuellement procéder par sondage auprès du grand public. Fixer la date, l'heure et le lieu de votre événement.

2. Organiser l'Inaugur'Action

- prévoir le matériel nécessaire selon le thème
- un petit discours et un ruban à couper
- la présence de personnes (représentants du GRACQ, partenaires, etc.)... ou de personnages importants comme la Bourgmestre Pouetpouet, l'échevin de la mobilité Sagaz, etc. Soyez créatifs !
- Si l'événement se veut festif, penser à de la musique, un verre, etc.



3. Eventuellement prévoir un rendez-vous à la commune pour présenter votre remise de prix et les problèmes évoqués.

Cela peut se faire sous forme de « cortège » du lieu de l'inaugur'action à la maison communale.



Matériel nécessaire

- matériel pour une fausse piste cyclable (tapis ou peinture (colorée et non permanente), etc.)
- ruban/banderole à couper + ciseaux
- sonorisation
- quelques boissons
- une lettre à remettre aux autorités communales



Le succès de l'évènement dépend de la météo : pensez-y !

Communication

- Diffuser un sondage auprès du grand public pour choisir les lieux « à dénoncer » et inviter ses concitoyens à la cérémonie en expliquant l'action.
- Rédiger une invitation à la presse à envoyer quelques jours avant l'action
- Prévenir à l'avance les édiles communaux pour être reçus le jour J.

Inauguration d'une (future) nouvelle piste cyclable à Braine-le-Comte

AUJOURD'HUI DEMAIN ?

Rejoignez-nous le 17 mai 2017 de 18h à 20h - Avenue du Marouset, 40 -

Plus d'infos : <http://brainelecomte.graciq.org/>
Contact : Catherine Huyghe : 0488 57 90 29

Parce que le vélo offre des solutions de mobilité positives pour l'ensemble des habitants.

GRACIQ
Braine-le-Comte



E. ASSURER UNE PRESENCE CYCLISTE À UN ÉVÉNEMENT

Il peut arriver que l'on veuille rappeler la présence cycliste lors d'un événement, même s'il n'est que peu ou partiellement dédié au vélo. Dans ce cas, il est malgré tout possible de se faire voir et entendre, car une prestation vaut parfois mieux qu'un long discours !

► En 2012, lors d'une campagne commune avec plusieurs associations, la locale de Nivelles, qui n'avait que peu de temps de parole, a interprété « **La plainte des cyclistes nivellois** », un pastiche de « La plainte de l'heure de pointe » de Joe Dassin.

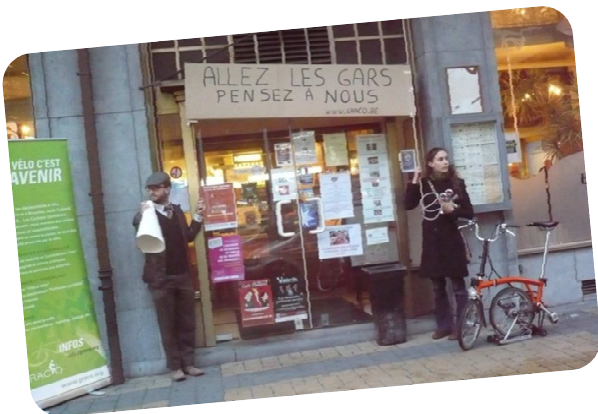
DOCUMENT 3 - La plainte des cyclistes nivellois



La plainte des cyclistes nivellois

L'accueil lors d'un événement, comme un débat politique, peut se transformer en prestation cycliste, comme l'a prouvé le GRACQ Charleroi.

► À l'occasion d'un débat politique organisé par la Nouvelle Gazette, le GRACQ Charleroi a accueilli les participants avec **un concert de sonnettes**. Les gracquistes se sont placés en **haie d'honneur** avec leur monture, ont actionné leur sonnette et ont distribué des tracts pour l'action d'alors, « tous au boulot à vélo ».



► À l'occasion d'un autre débat politique organisé par le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC), le GRACQ Charleroi a accueilli les participants en **simulant l'arrivée d'une course cycliste**. Pour cela, ils arboraient un look cycliste vintage et ont utilisé un calicot, des dépliants du GRACQ, une banderole et un mégaphone factice.



DOCUMENT 3 : LA COMPLAINTE DES CYCLISTES NIVELLOIS

Sur l'air de « La complainte de l'heure de pointe » de Joe Dassin

Dans Nivelles à vélo on dépasse les autos
A vélo dans Nivelles on passe dans les venelles
Dans Nivelles à vélo on dépasse les autos
A vélo dans Nivelles on passe dans les venelles

Grand Place les vélos roulent pas
Car rien n'est prévu pour ça
Faut chercher où circuler
Sans mettre les piétons en danger

Dans Nivelles à vélo on dépasse les autos
A vélo dans Nivelles on passe dans les venelles
Dans Nivelles à vélo on dépasse les autos
A vélo dans Nivelles on passe dans les venelles

Les cyclistes ne manquent pas d'air
Car ils respectent la terre
Ce n'est pas comme les autos
Qui polluent tous les jours à gogo

Dans Nivelles à vélo on dépasse les autos
A vélo dans Nivelles on passe dans les venelles
Dans Nivelles à vélo on dépasse les autos
A vélo dans Nivelles on passe dans les venelles

Faut un cran plus loin aller
Un budget attribuer
Un Monsieur Vélo nommer
Des itinéraires à baliser

Dans Nivelles à vélo on dépasse les autos
A vélo dans Nivelles on passe dans les venelles
Dans Nivelles à vélo on dépasse les autos
A vélo dans Nivelles on passe dans les venelles



F. MOBILISER SES CONCITOYENS

Tous les cyclistes ne sont pas militants et tous les citoyens ne sont pas cyclistes quotidiens. Mais rien n'empêche de proposer aux uns et aux autres de soutenir notre cause de manière facile et rapide. Cela permet d'élargir la mobilisation et de montrer que le soutien à une mobilité plus durable est énorme !

► **Proposer à vos concitoyens de partager leurs idées** pour faire de leur commune une commune cyclable ou une commune en faveur des modes actifs. Pour les aider, poser quelques questions générales. Par exemple : comment faciliter la pratique du vélo dans votre commune ? Comment amener de nouvelles personnes à faire du vélo dans votre commune ? Comment rendre l'espace public plus agréable et convivial pour les promeneurs ?) Ensuite, **sélectionner les propositions les plus populaires grâce à un vote** en ligne ou sur papier et intégrer ces revendications dans le mémorandum destiné aux autorités communales en soulignant que ce sont des revendications des électeurs.

► Pour demander du stationnement vélo longue durée, le GRACQ Ixelles avait mis à disposition des citoyens des **cartes postales**. Grâce à une belle image au recto et un texte pré-rédigé au verso, les citoyens n'avaient plus qu'à ajouter un commentaire s'ils le souhaitaient et à envoyer la carte aux autorités communales ou à leur employeur. Dans le cadre des élections, de telles cartes permettraient aux citoyens de soutenir le mouvement facilement, **à condition de déjà noter ou mettre à disposition les adresses du (des) destinataire(s)**. Il est aussi possible de plus simplement proposer à ses concitoyens d'envoyer une carte électronique ou mail pré-rédigé aux candidats.

► Lancer une **pétition** sur un thème précis afin de rendre votre commune plus cyclable. La diffuser et la faire signer par le plus grand nombre de citoyens afin de la remettre aux nouveaux élus. Il est possible de faire cela via le site web du GRACQ. Renseignez-vous auprès des animatrices.



► Le GRACQ Ciney a **incité ses concitoyens (politiciens y compris) à se déplacer à vélo pour aller voter** via l'impression d'une affiche et sa diffusion via les réseaux sociaux, blogs, etc



G. MAINTENIR LE CONTACT APRES LES ELECTIONS

Ce n'est pas parce que les élections ont eu lieu que notre mission auprès des politiques est terminée... Elle ne fait même que commencer !

À court terme, il est bien d'adresser ses félicitations aux nouveaux élus et de **se faire connaître** auprès d'eux afin d'**avoir un contact dès leur entrée en fonction**. Cela permet aussi de prendre note des projets de la commune pour les cyclistes. Les échevins clés à rencontrer sont les échevins en charge de la mobilité, des travaux publics et de l'aménagement du territoire.

► En janvier 2013, le GRACQ Etterbeek a envoyé **une carte de vœux personnalisée** aux interlocuteurs clés de la commune en matière de mobilité.

► En 2013, le GRACQ Uccle a organisé « **la balade des élus** ». Cela a été l'occasion de parcourir des endroits révélateurs des problèmes d'aménagement et de pointer les nécessités en termes d'aménagements d'Itinéraires Cyclables Régionaux (ICR) et d'Itinéraires Cyclables Communaux (ICC).

→ Voir « **Fiche 7 : En selle avec les candidats aux élections** », p.21.



À moyen terme, remettre **une évaluation intermédiaire de la politique cyclable** est une bonne option. L'idéal est que cela soit relayé dans la presse. Le but est de souligner les points positifs, mais aussi de signaler les promesses sur le point de passer à la trappe.

► À l'occasion de la semaine de la mobilité en 2012, le GRACQ Braine-l'Alleud a remis aux élus **un bulletin d'évaluation** de la politique cyclable en présence de la presse et des membres. La même année, le GRACQ Gembloux avait également remis un bulletin vélo aux 5 échevins du Plan Intercommunal de Mobilité (PICM). Au préalable, une réunion a eu lieu avec le conseiller en mobilité et l'échevin, pour rédiger le bulletin.

► Le GRACQ Chastre, Walhain, Perwez, Sombreffe, Gembloux ont préparé en 2013 **un communiqué de presse commun sur l'évaluation de la politique cyclable**. Une lettre a été envoyée aux échevins des communes respectives pour qu'ils puissent mettre en avant une réalisation cyclophile à l'aide d'une description et d'une photo. Un dossier pour envoi à la presse a ensuite été composé. L'idéal est d'avoir une échéance claire, par exemple une rencontre avec la presse. Par le passé, ces mêmes communes accueillaient à tour de rôle l'évaluation annuelle du Plan Intercommunal de Mobilité. L'évaluation se faisait également via un bulletin. Les communes étaient mises en concurrence en fonction de leurs efforts pour le vélo.

